



## ATELIERS DE LA BIODIVERSITÉ 2022

13 SEPTEMBRE 2022  
CA MARNE ET GONDOIRE

### Contact

Thomas.lefebvre@ceresco.fr

**ceresco.**  
Alimentation, filières & territoires





# PROGRAMME

- ▶ **LE RESEAU RURAL**
- ▶ **AGRICULTURE : QUEL IMPACT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE?**
- ▶ **TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE : COMMENT AGIR ET A QUELLE ECHELLE?**



01

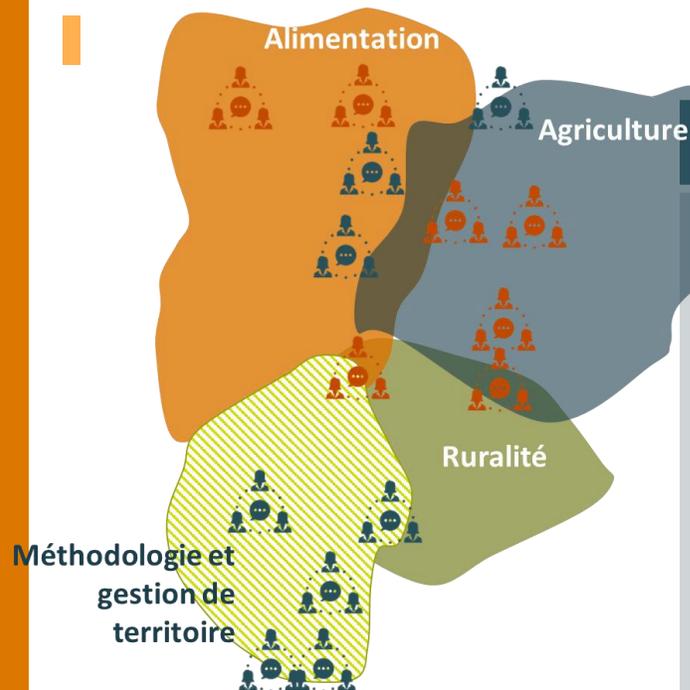
**LE RESEAU RURAL**

- Un réseau ouvert à tous les acteurs du développement rural
  - ▶ Co-animé avec le Conseil régional d'Île-de-France
  - ▶ Co-piloté par la DRIAAF, les DDT, les départements, les territoires organisés (LEADER et territoires agri-urbains), l'Agence de l'eau Seine-Normandie



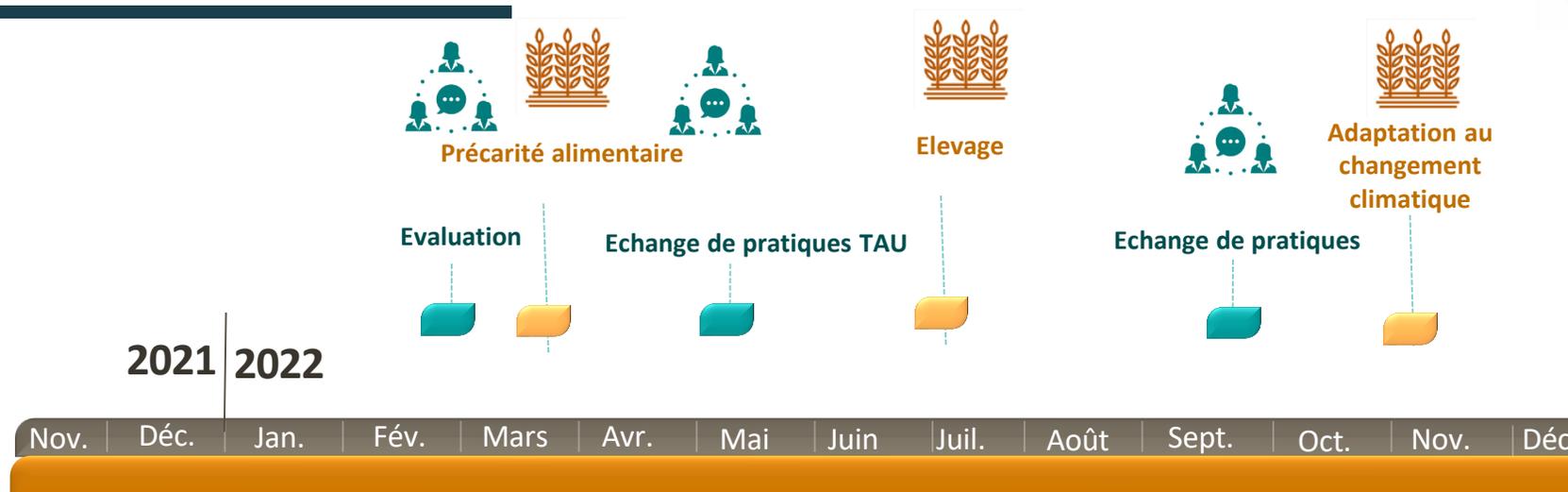
- Valorisation de projets et partage de ressources au niveau régional
- Accompagnement des territoires organisés (LEADER et territoires agri-urbains)





Agriculture	Alimentation	Méthodologie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement pour services environnementaux PSE - 2020</li> <li>• Diversification agricole – 2020</li> <li>• Compensation agricole collective 2021</li> <li>• Installation agricole – 2021</li> <li>• Soutien et développement de l'élevage - 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration collective - 2019</li> <li>• Transformation alimentaire -2019</li> <li>• Cartographie interactives des acteurs de l'alimentation – 2019</li> <li>• Inter PAT - 2021</li> <li>• Lutte contre la précarité alimentaire - 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénierie financière - 2019</li> <li>• Evaluation – 2019 – 2021 - 2022</li> <li>• Gestion administrative</li> <li>• Animation / Covid – 2020</li> <li>• PAC post-2020 2020</li> </ul>

# LE RÉSEAU RURAL D'ÎLE-DE-FRANCE EN 2022



Installation  
 Restauration administrative  
 collective PSE PAT Ingénierie  
 alimentaire PAC Evaluation  
 Inter agricole alimentation  
 Agriculture financière interactives  
 environnementaux Animation  
 Compensation  
 Transformation



02

**AGRICULTURE : QUEL IMPACT  
SUR LE CHANGEMENT  
CLIMATIQUE?**

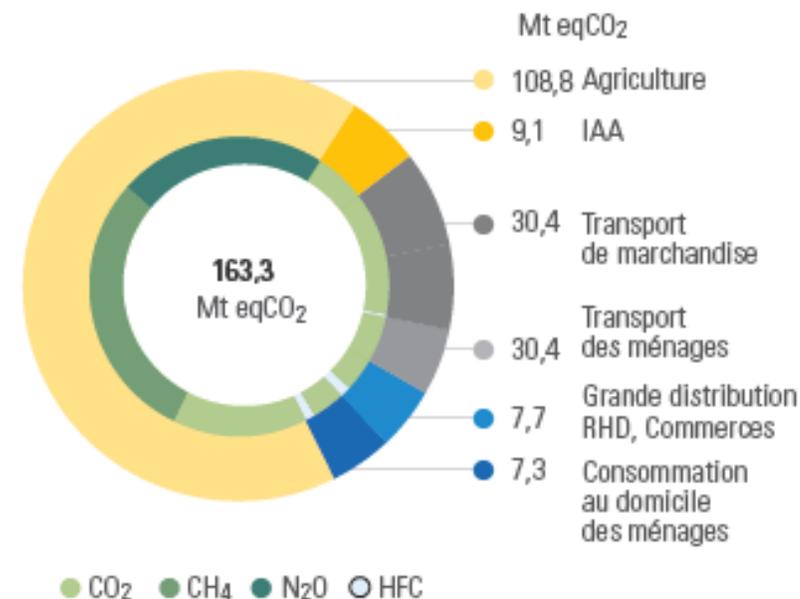
# Agriculture et changement climatique : quelques chiffres



Transport : 136 Mt eqCO<sub>2</sub> = 31%  
Agriculture : 85 Mt eqCO<sub>2</sub> = 19%  
Bâtiment : 81 Mt eqCO<sub>2</sub> = 18%  
Industrie : 78 Mt eqCO<sub>2</sub> = 18%  
Transformation d'énergie : 46 Mt eqCO<sub>2</sub> = 11%  
Déchets : 14 Mt eqCO<sub>2</sub> = 3%

Source : CITEPA, avril 2020 – Format SECTEN

*Emission de GES par secteur en France, source : CITEPA, 2020*



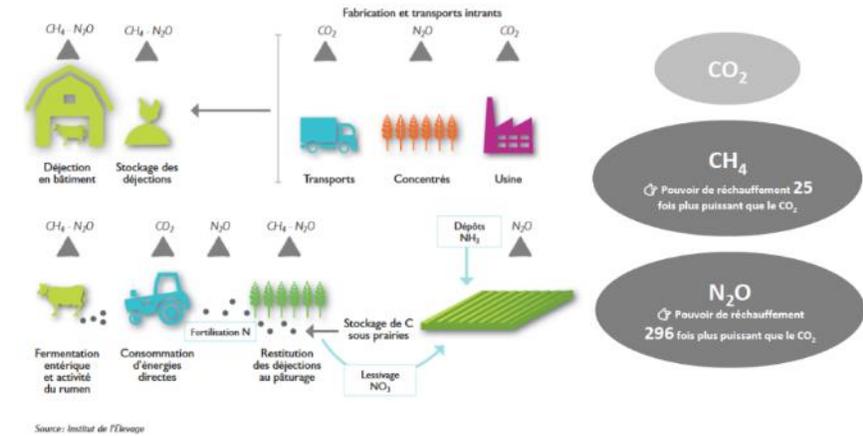
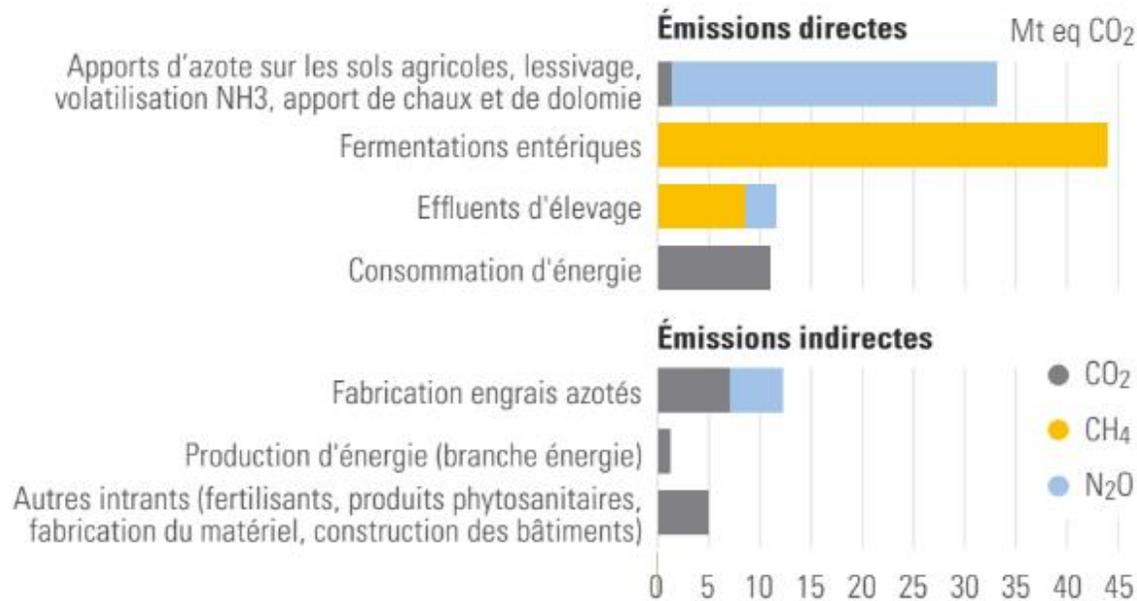
*Emission de GES par poste pour le secteur alimentaire (source : ADEME, 2019, Empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France)*

👉 L'agriculture est le second secteur d'activité émetteur de GES après le transport, et est responsable de 19% des émissions (Citepa).

l'agriculture est le principal émetteur de GES au sein du secteur alimentaire.

👉 Il représente 2/3 des émissions depuis la production jusqu'à la consommation alimentaire.

# Agriculture et changement climatique : quelques chiffres



Émissions territoriales de GES et consommation d'énergie de l'agriculture (moyenne 2008-2013) - (source : ADEME, 2019, Empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France)

## 👉 Secteur agricole :

- Premier poste d'émission de GES provient des **fermentations entériques des ruminants** (en particulier des émissions CH<sub>4</sub>).
- Le second poste : **amendements** (en particulier N<sub>2</sub>O)

## 👉 Filières céréales : les 3 premiers et principaux postes d'émissions sont (Source : CITEPA):

- l'épandage des engrais minéraux et autres amendements,
- la production d'intrant de synthèse
- la transformation agro-alimentaire



03

**TRANSITION AGRICOLE ET  
ALIMENTAIRE : COMMENT  
AGIR ET A QUELLE  
ECHELLE?**

## 3 AXES POUR LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

1

AGIR EN AMONT :  
INSTALLATION /  
ADAPTATION DES  
PRATIQUES

2

STRUCTURATION DE  
FILIERES A BAS NIVEAU  
D'INTRANT / BAS  
CARBONE

3

AVAL : SENSIBILISER ET  
SOUTENIR LES  
CONSOMMATEURS



- Une échelle d'action à définir



- Une diversité d'acteurs à impliquer :
  - Collectivités telle que **Marne & Gondoire**, en fonction de leurs compétences
  - Structures privés : entreprises, associations
  - Consommateurs et habitants

1

**AGIR EN AMONT :  
INSTALLATION /  
ADAPTATION DES  
PRATIQUES**

2

**STRUCTURATION DE  
FILIERES A BAS NIVEAU  
D'INTRANT / BAS  
CARBONE**

3

**AVAL : SENSIBILISER ET  
SOUTENIR LES  
CONSOMMATEURS**

# SAVIGNY-LE-TEMPLE – Une commune nourricière - de multiples projets

Soutien à l'installation agricole, projet agricole en lien avec des activités de sensibilisation, approvisionnement local de la restauration collective

- Projets agricoles : la commune a la maîtrise foncière sur l'ensemble des projets
  - **Potager bio de plessis** : 1,5ha. Créé en 2019. L'exploitation en régie permet de produire pour les écoles de la ville
  - **Le potager du domaine de la Grange** - Depuis 2006 - **Ferme en régie pédagogique** > 2 maraîchers sont employés par la mairie pour les travaux sur ces deux espaces
  - **Verger conservatoire** du Coulevrain > production de jus de pomme par la commune
  - Projet à venir d'**installation de ferme maraîchère bio** du Coulevrain (8ha) : foncier communal et AEV
  - **Tiers lieu nourricier** : rénovation urbaine et tiers lieux nourriciers : 2 sites de production ont été développés en cœur urbain. Ces projets ont bénéficié de l'AAP ANRU quartiers fertiles
- **Espace conservatoire** - Centre de réserve de graine et génétique au niveau régional.
- **Restauration collective** : 4000 repas sont servis chaque jour, pour les primaires et la crèche. La commune va entrer dans le groupement de commande de GPS sur les différents volets : Liaison froide, denrée, portage à domicile. La commune est adhérente à la Coop Bio d'IDF.



# L'agglomération du DOUAISIS – Une politique agricole et alimentaire très ambitieuse

## ▶ ZONE Test Bio

- Mise à disposition de 12 ha de foncier de l'agglomération à plusieurs producteurs, avec l'exigence d'une production en bio
- Expérimentation sur la zone sur les légumineuse : partenariat avec Terres inovia.

## ▶ Aides à la conversion bio : 3000 – 16 000 € / exploitation

## ▶ Aide forfaitaire à la création de CUMA : 20 000€ / CUMA

## ▶ Aide aux très petites exploitations agricole (ATPEA)

Pour les installation <5ha (ou <15 ha pour de l'élevage)

Aide aux investissements matériels dans la limite de 40% du budget



### La Zone Test bio du Raquet

**Objectifs et résultats concrets attendus :**

Mise à disposition gratuit de 12 ha de foncier Agricole de DOUAISIS AGGLO à des producteurs pour tester de nouvelles pratiques

12 ha - 4 producteurs :

- 1 GAEC en conversion – arrêt atelier lait
- 2 doubles actifs en pré installation

-> Effet levier : + 300 ha AB en 3 ans

**Production bio dès 2020**

**Plus qu'une zone test, une zone d'expérimentation et d'innovation !**

Expérimentation (en partenariat avec Terrinovia) essai de colza associé (pas levé) ré orientation ; essai de tourmesol associé, pois chiche et soja en 2020 Avec des bandes fleuries

Création d'une CUMA « ORGA TERRE » à l'initiative des producteurs de la zone



*La collectivité lance un appel à candidature auprès des 200 agriculteurs du territoire : s'ils sont intéressés par l'agriculture biologique mais ne l'envisagent pas sur leurs fermes pour l'instant, Douaisis Agglo leur propose de se tester sur ces 3 parcelles de 4 hectares chacune. Il est demandé à chaque candidat.e de préciser son projet de conversion et commercialisation en bio.*

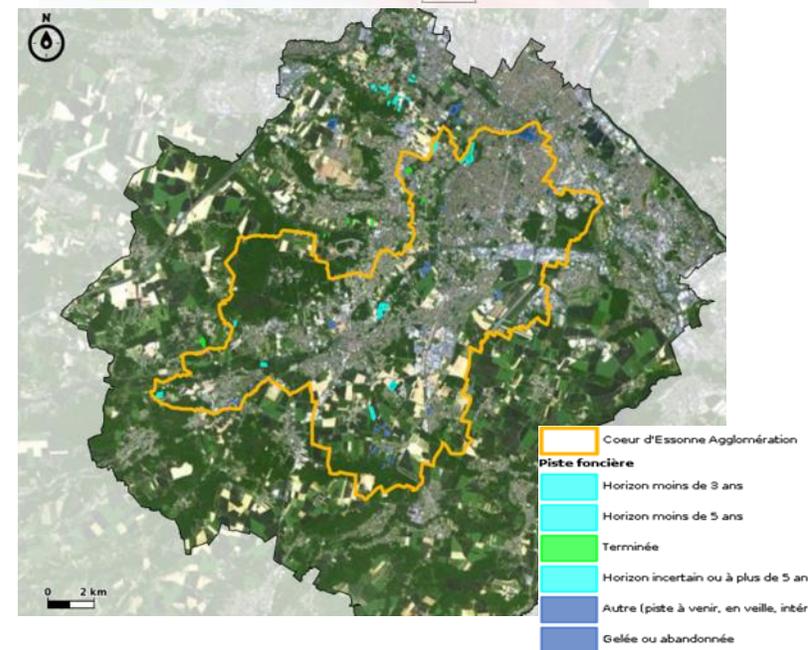
« Le risque économique est très faible puisque nous n'engageons que des frais de semences et de travail du sol »

# INSTALLATION AGRICOLE : LA CELLULE FONCIERE DE CŒUR D'ESSONNE

La SAFER anime une instance de coordination (non décisionnelle) : SAFER, Chambre d'agriculture, Les champs des possibles, Terre de liens, CFFPA Bougainville, Point accueil installation, Cœur d'Essonne agglomération.

## Missions

- Connaître les porteurs de projet, leurs besoins,
- Identifier et étudier les opportunités foncières pour les faire connaître,
- Mobiliser les outils fonciers adéquats,
- Accompagner les reprises foncières,
- Anticiper les évolutions foncières > Résoudre la problématique : "Pas de foncier donc pas de candidat, mais lorsqu'il y a du foncier, il n'y a plus de candidat"
- Collaboration entre acteurs agricoles.



1

**AGIR EN AMONT :  
INSTALLATION /  
ADAPTATION DES  
PRATIQUES**

2

**STRUCTURATION DE  
FILIERES A BAS NIVEAU  
D'INTRANT / BAS  
CARBONE**

3

**AVAL : SENSIBILISER ET  
SOUTENIR LES  
CONSOMMATEURS**

# Légumerie Combs la ville (77) – Coopérative Bio Île-de-France (1/2)

– Un outil structurant pour la filière à soutenir > un atout pour le territoire

## Activités

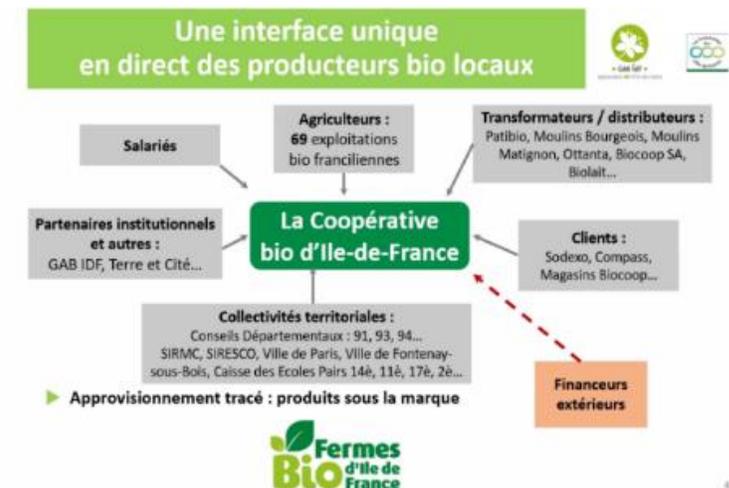
- Légumes 1ère gamme
- Légumes 4ème gamme (crus prêts à emploi) : Carottes, Pommes de terre, Choux, Céleris, Betteraves et Courges
- Légumes 5ème gamme (cuits) : Pommes de terre, Carottes et Légumes secs (lentilles cuisinées « naturel »).

**Approvisionnement** auprès des 80 producteurs sociétaires ~7000 ha, dont une exploitation de GPS. Pour les volumes actuellement, pas de difficultés à trouver les volumes pour le moment.

**Débouchés** : 50% magasins spécialisés (Biocoop) / 50% restauration collective.

Les acteurs partenaires et le portage juridique

Initialement en association, puis passage en SCIC Coopérative Bio Île de France de 36 sociétaires : 30 producteurs, département, agences, GAB...



# Légumerie Combs la ville (77) – Coopérative Bio Île-de-France (2/2)

## Volume d'affaire

1300m<sup>2</sup> d'outil pour 700 t/an de pomme de terre, 300 t/an de carottes et légumes secs, légumes longs et légumes ronds

Objectifs de 4000t/an sur les différentes gammes

## Perspectives

Développement de nouvelles lignes envisagées :

- Ligne de soupes, purée et compote, jus
- Pâtes : Partenariat en train d'être monté (cf Focus Coop Sud IDF). 12 producteurs produisent pour cette filière (objectif 2023 : 100 t de pâte/an)
- Surgélation : Envisagé mais pas de projet concret



1

**AGIR EN AMONT :  
INSTALLATION /  
ADAPTATION DES  
PRATIQUES**

2

**STRUCTURATION DE  
FILIERES A BAS NIVEAU  
D'INTRANT / BAS  
CARBONE**

3

**AVAL : SENSIBILISER ET  
SOUTENIR LES  
CONSOMMATEURS**

L'agglomération du Grand Paris Sud en partenariat avec le GAB IdF (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile de France) a lancé le premier Défi Foyers à Alimentation Positive (FAAP) d'Ile de France.

- **Objectif** : augmenter la consommation de produits bios et locaux tout en se faisant plaisir et en maîtrisant son budget.
- **Accompagnement individuels et collectifs** lors d'activités ludiques et conviviales
- **32 familles accompagnées dans le premier défi FAAP**





# 03

## **TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE : QUELQUES DISPOSITIFS EXISTANTS**

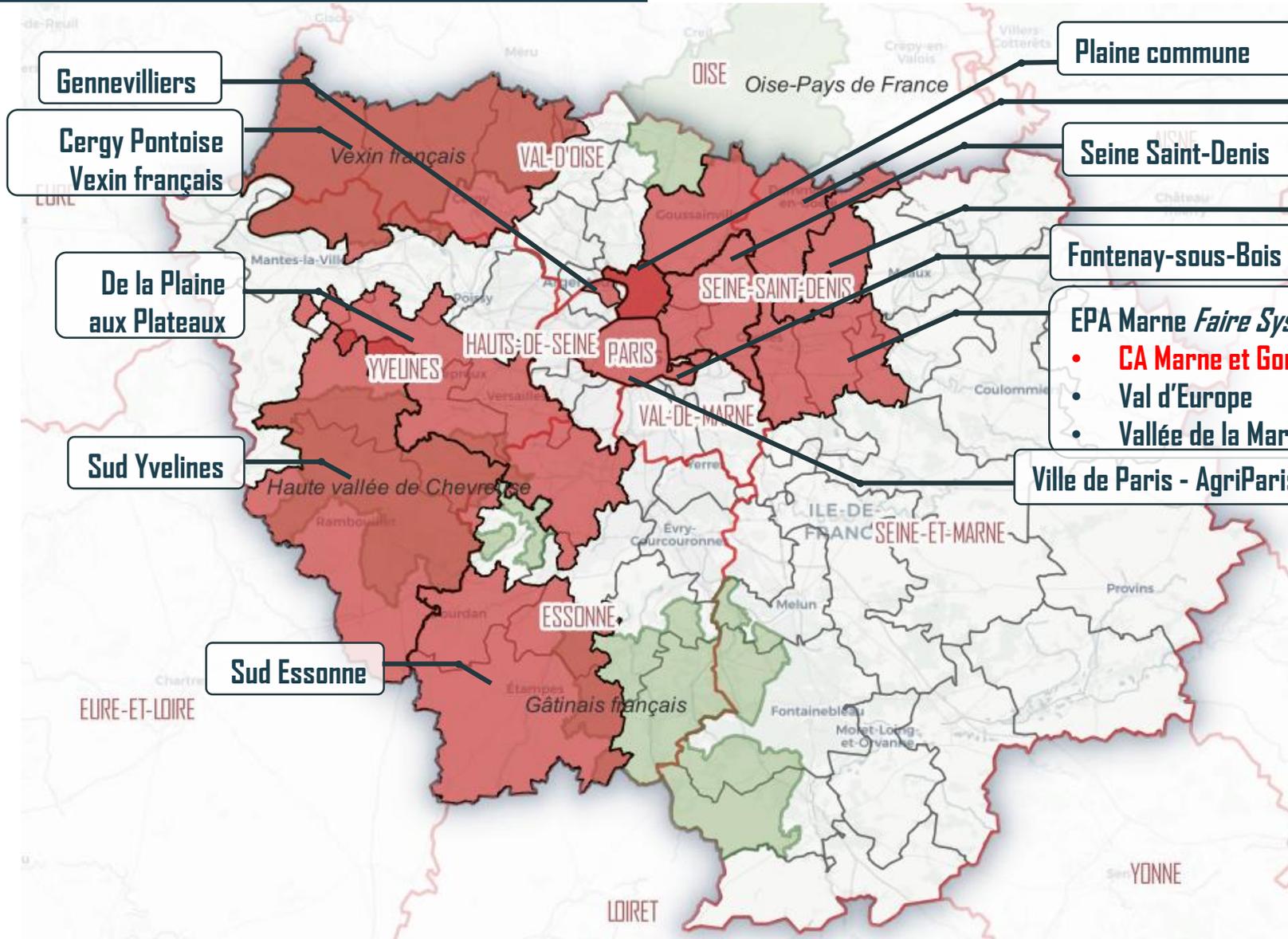
**PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE**

**POLITIQUE DU CONSEIL REGIONAL**

**EX DE DISPOSITIFS EUROPEENS : PROGRAMME LEADER /  
MAEC**

**COMPENSATION AGRICOLE COLLECTIVE**

# PROJETS ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE (PAT)



# Le plan régional alimentation : la politique alimentaire du Conseil régional

66 mesures

- + 1. Produire en Île-de-France
- + 2. Distribuer les produits aux Franciliens
- + 3. Assurer une alimentation éthique et durable
- + 4. Assurer une alimentation solidaire
- + 5. Sensibiliser et partager

## Des axes de travail à court terme

- 👉 **Installation agricole** : éveil des vocations, aide à l'exploitation...
- 👉 **Soutien à l'élevage** : Plan pluriannuel pour l'Élevage francilien (installation/transmission, transformation, adaptation de la production...)
- 👉 **Promotion** de l'agriculture régionale : marque régionale, référencement auprès de la distribution, outil de communication,...
- 👉 **Soutien à la filière protéine végétale** : structuration de filière en liens avec les Région Hauts de France et Grand-Est, PSE...

- PRA adopté en février 2021
- 1 milliard d'euros pour relocaliser l'alimentation francilienne



Plan régional pour une Alimentation locale, durable et solidaire

L'alimentation des Franciliens : un enjeu de souveraineté, de santé et de relance

# Exemples de dispositifs européens : programme LEADER / MAEC

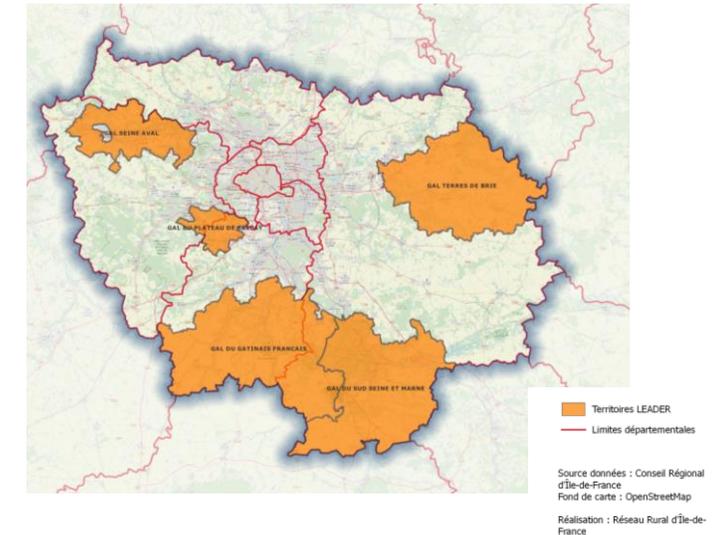
## PROGRAMME LEADER

Gouvernance territoriale et allocation d'une enveloppe dédiée à des projets locaux pour le développement rural (dont agricole)

- Programmation 2014-2020 en cours de finalisation :
- Candidature 2023-2027 en cours

## MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Rémunérer les changements de pratiques à l'échelle des exploitations



### Enjeu eau

→ 11 MAEC

Réduction des produits phytosanitaires, gestion de la fertilisation azotée, gestion quantitative de l'eau, lutte biologique...

Terres arables, arboriculture, viticulture

### Enjeux climat, sol et bien-être animal

→ 3 MAEC

Stockage de carbone, valorisation des prairies, bien-être animal...

Terres arables, élevages de ruminants et de monogastriques

### Enjeu biodiversité

→ 11 MAEC

Création de couverts spécifiques, préservation des espèces et des milieux, infrastructures agroécologiques...

Prairies permanentes, prairies temporaires, terres arables, ligneux, mares, fossés

## Le cadre réglementaire en Île-de-France

- ▶ Créée en 2014 (Loi d'Avenir pour l'Agriculture et la Forêt (LAAF) )
- ▶ **Etude préalable agricole** seulement si étude environnementale **systématique** (uniquement gros travaux/ouvrages/aménagements), en Île-de-France, à partir de **1ha agricole consommé**
- ▶ La compensation doit être **collective**
- ▶ Ne compense pas le foncier perdu, mais la **perte de valeur économique** pour la Ferme France (cf cadre méthodologique développée par la DRIAAF).
- ▶ La compensation peut ainsi être foncière (ex.reconquête de friches), mais également économique (investissement permettant de retrouver de la valeur)
- ▶ Impacts mesuré souvent sur **5 à 15 ans** (sauf gros projets)
- ▶ **Pas de sanction prévue** en cas de non réalisation
- ▶ Peu d'encadrement réglementaire

## Des financements mobilisables pour financer la transition agricole et alimentaire

**12 Projets  
d'aménagement**

passés en CDPENAF en  
mars 2021

**324 ha agricoles  
consommés**



**5,08 M€** de fonds  
de compensation

Une partie des fonds  
gérés par un fonds de  
compensation agricole  
porté par l'AADI

### Exemple de projet soutenus

- *SCIC Valor'viande*
- *Triturateur graine de Soja*
- *Distributeur légumes en libre service*
- *Légumerie Scic Coopérative Bio*
- *Appui à l'émergence d'une filière pain locale*
- *Animation...*
- ...

# RESEAU RURAL D'ILE-DE-FRANCE

*Contact :*  
Thomas LEFEBVRE  
06 17 35 72 47  
[thomas.lefebvre@ceresco.fr](mailto:thomas.lefebvre@ceresco.fr)